Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20261112-DC_2026_230-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_230

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/11/2026

Secrétaire de séance : Madame Sophie MARQUANT

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants (dont 3 pouvoir(s)) : 33	L'an deux mille vingt six, le neuf novembre le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 3 novembre 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI, Monsieur Paul LAPAUSE, Madame Christine HEUDE, Monsieur Lionel LE MIGNANT, Madame Alexandra LEMERCIER, Monsieur Fabien LAMIRE, Madame Pauline SEGRETAIN, Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL, Madame Sophie MARQUANT, Madame Anne BRIDEL, Madame Vanessa ALLAIN, Monsieur Philippe MAIGNAN, Monsieur Bruno LINNE, Monsieur Emmanuel COUVERT, Madame Carine GERMOND, Monsieur Patrick PLANCHET, Madame Justine DEBRIFFE, Madame Esthercadlie CARBON, Madame Maryvonne TRAVERS, Monsieur Nicolas GRAVELLIER, Monsieur Pierrick CHOUAN, Madame Roseline KNEZIC, Monsieur Jean-Louis BAHU, Madame Nicole GENIN, Monsieur Pierre DUFEU, Madame Marie-Noëlle MORFOISSE, Monsieur Erwann ROUGIER, Monsieur Jean-Benoît GERBAUD, Madame Jalila GIRAUD, Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Monsieur Benoît HOUYERE représenté(e) par Madame Sophie MARQUANT , Madame Janine BLUM représenté(e) par Madame Christine HEUDE , Madame Nadège LE FLOCH représenté(e) par Monsieur Jean-Benoît GERBAUD

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20261112-DC_2026_230-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_230

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/11/2026

- Revalorisation de certains tarifs communaux - Année 2027
Occupation du domaine public et concessions funéraires

L'Adjoint au Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2125-1 et suivants ;
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement urbain, Habitat, Commerce et Transitions du 7 octobre 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Affaires générales du 14 octobre 2026 ;

Considérant qu'il est opportun d'actualiser à compter du 1er janvier 2027 les redevances dues pour l'occupation du domaine public et de ses dépendances, ainsi que les prix des concessions funéraires ou cinéraires proposées dans les cimetières communaux Saint-Martin et Saint-Gilles ;

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les propositions de tarifs présentées ci-dessous applicables à compter du 1er janvier 2027 (tarifs exprimés en euros).

1- **Mise en place de terrasse de café ou restaurant**

	2026	**Proposition 2027**
Terrasse extérieure de café ou restaurant – Autorisation du 1er janvier au 31 décembre. Le m².	43	**44**
Terrasse extérieure de café ou restaurant – Autorisation du 15 mars au 30 octobre. Le m².	37	**38**
Pour les nouvelles demandes de terrasse (première demande, ouverture d'un nouvel établissement…) la redevance sera calculée au prorata de la période autorisée		
Mise en place exceptionnelle d'une terrasse à l'occasion d'une manifestation (concert, carnaval, vide grenier…). Par jour et par m².	2,70	**2,80**

2- Occupations diverses

	2026	**Proposition 2027**
Vente d'huîtres-coquillages Place de Gaulle le DIMANCHE et les JOURS FÉRIÉS (de septembre à mai). Par an et par emplacement.	389	**398**
Autres activités commerciales régulières sur la voie publique, par an et par emplacement.	498	**510**
Emplacements TAXI, par an et par véhicule autorisé à stationner.	218	**223**
Activité commerciale ponctuelle au Jardin du Parc (vente de glaces...) Par jour et par emplacement.	13,60	**14**

3- Droits de place des marchés et droits de voirie.

	2026	**Proposition 2027**
Étalage au droit des magasins par m², par an.	8,70	**8,90**
Vente occasionnelle hors marché (encombrement égal ou inférieur à 5 m linéaires). Par jour.	13,60	**14**
Vente occasionnelle hors marché (encombrement supérieur à 5 m linéaires). Par jour.	86	**88**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20261112-DC_2026_230-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_230

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Marché du lundi - Abonnement (par trimestre, par mètre linéaire).	6	**6,10**
Marché du lundi - Commerçant passager Marché du samedi - Commerçant passager et abonné (par marché, par mètre linéaire).	2,40	**2,50**
Autres spectacles vivants payant de plein air (5 jours maximum).	65	**67**
Vente de fleurs à l'occasion des fêtes de la Toussaint – Rue de Paris et Route du Bourgneuf (par mètre linéaire).	6	**6,10**

4- Concessions cinéraires et funéraires (tarif pour la durée de la concession)

- **Concessions cinéraires**

Durée	2026	Proposition 2027
15 ans	85	**87**
30 ans	170	**174**
50 ans	486	**498**
Réceptacle	340	**348**

- **Concessions funéraires (Adultes)**

Durée	2026	Proposition 2027
15 ans	233	**239**
30 ans	487	**499**
50 ans	1215	**1244**
Caveau une place	530	**543**
Caveau deux places	758	**776**

- **Concessions funéraires (Enfants)**

Durée	2026	Proposition 2027
15 ans	78	**80**
30 ans	189	**194**
50 ans	304	**311**

Il est procédé au vote :
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de votants : 33
- Nombre de voix pour : 33
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LÉONARD
Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
12 nov. 2026

La Secrétaire de séance
Sophie MARQU
Signé par Sophie MARQUANT
Adjointe en charge du Commerce et de l'Artisanat
16 nov. 2026

Cette délibération peu[t faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dan]s un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.